

La mer qu'on voit danser

« Enfin, c'est fait. La puissance océanique de notre pays va pouvoir pleinement s'affirmer. Du matelot au capitaine, du pêcheur au patron, du docker à l'armateur... nous l'attendions toutes et tous ce ministère de la mer. Pendant une trentaine d'année, face au vent, le navire France a été politiquement livré à lui-même. Toute la communauté maritime a pu pendant ces longues années se sentir débarquée. Les gens de mer ont pu avoir le sentiment d'être déclassés. Les mériens d'être oubliés. Il faut garder à l'esprit que c'est grâce à l'engagement d'irréductibles marins que l'économie maritime, secteur stratégique pour notre pays, a pu résister. Acteurs publics et privés, chefs d'entreprise et syndicalistes, chercheurs et enseignants, élus nationaux et locaux ont, contre vents et marées, tenu bon.

Alors quel soulagement, sur le perron de l'Élysée, en ce 6 juillet 2020, d'entendre le nom d'Annick Girardin au poste de Ministre de la Mer ! Le Président de la République avait dès le 3 décembre, à Montpellier, lors des Assises de l'économie de la mer, envoyé un signal fort et ambitieux : « le XXIème siècle sera maritime ». Il a respecté sa parole.



Le cap est tracé

Une nouvelle voie, qui préserve nos océans et contribue au développement harmonieux de l'économie bleue, est ouverte. La communauté maritime a participé, très récemment, à un travail exemplaire démontrant une nouvelle fois l'esprit d'équipage qui prévaut chez les gens de mer. Le résultat de ce travail présenté dans le rapport « Happy Blue Days » est le fruit d'une large concertation qui définit les contours d'une économie maritime compétitive et décarbonnée.

Les filières économiques de la mer fortes de leurs organisations professionnelles et des partenaires sociaux, les corps intermédiaires, les associations et les ONG indispensables vigies de la protection de l'environnement marin, les scientifiques engagés et les enseignants dévoués, veulent, ensemble, embrasser pleinement notre destin maritime.

Les régions et les collectivités locales, sont prêtes à co-construire avec l'Etat la politique maritime de la France, dans toutes ses composantes, sur tous les territoires de l'Hexagone et de l'Outre mer.

Une première traversée de 600 jours est devant nous

Il revient à chacun de nous, à notre niveau de responsabilité, de nous engager dans cette formidable aventure. Il nous faudra prévoir un accompagnement financier dans le cadre du Plan de Relance et du Projet de loi de Finances 2021. Un accompagnement réglementaire, tout aussi indispensable, devra être examiné par le prochain CIMER. Enfin, un accompagnement législatif devra déboucher sur le Tome II de la loi sur l'économie bleue. Pour réussir, les territoires devront être placés au cœur du dispositif de reconquête de la stratégie maritime de notre pays.

Je suis convaincue, pour en avoir discuté avec elle, qu'Annick Girardin, notre Ministre de la Mer est déterminée à co-construire avec la communauté maritime notre destin maritime en s'appuyant tout autant sur l'économie, que sur l'écologie et sur la reconnaissance des enjeux sociaux. »

Sophie Panonacle.

Députée de la Gironde. Présidente de la Team maritime